

# Santé: le Jura collabore avec la France

## Jura Une convention permettra de renforcer les échanges hospitaliers

Dans sa stratégie «de coopération à 360 degrés», selon la formule du ministre de la Santé, Philippe Receveur, le Jura multiplie les alliances inédites. Une semaine après avoir délaissé la Suisse occidentale pour s'associer à Bâle-Ville et Bâle-Campagne pour réaliser une promotion économique exogène commune, le dernier-né des cantons conclut un partenariat hospitalier avec la France voisine et l'établissement de Belfort-Montbéliard. «La frontière ne doit plus être un obstacle, clame Gilles Bornot, vice-président de l'agglomération du Pays de Montbéliard. Pour la médecine d'urgence, on ne comprendrait pas que nos moyens ne soient pas coordonnés et additionnés.»

Le Jura coopère avec son voisin français de longue date. En matière de culture, de spectacle ou pour la sauvegarde des vergers à haute tige. La perspective de voir le TGV Rhin-Rhône s'arrêter, à partir de décembre 2011, à moins de vingt kilomètres de la frontière avec l'Ajoie, l'incite à en faire plus. Le parlement jurassien a voté un crédit de 3 millions d'euros, à investir sur territoire français, pour réaliser la connexion ferroviaire entre la gare TGV et la ligne Bienne-Delémont-Boncourt. La décision jurassienne n'est pas passée inaperçue en France, elle donne du crédit.

Ainsi, le petit partenaire qu'est le

Jura dialogue d'égal à égal avec les départements français du Territoire de Belfort et du Doubs. Au point de conclure une alliance inédite avec le Centre hospitalier de Belfort-Montbéliard, qui dessert une aire urbaine de 350 000 habitants, à la porte du Jura. Les deux villes françaises et leurs régions vont construire, d'ici à 2014, un nouvel établissement de 800 lits, pour 360 millions d'euros, à Trévenans, dans la banlieue de Belfort, au bord de l'autoroute A36, «à un jet de pierre de la Suisse», note Philippe Receveur.

### Trois axes de coopération

Le Jura et Belfort-Montbéliard ont ciblé trois domaines de coopération médicale. Le premier concerne la formation du personnel à la médecine d'urgence. Le voisin français dispose de compétences en la matière.

Ensuite, les deux régions ont promis de se «porter assistance mutuelle en cas d'accident important ou de catastrophe», c'est le volet le plus spectaculaire de l'accord. Des urgentistes des deux établissements ont déjà participé à des exercices communs. «Ça crée des liens sur le terrain, raconte Maria Rodriguez, médecin chef du Service des urgences de l'Hôpital du Jura. Dans la prise en charge des patients, nous faisons la même chose. Seules certaines nomenclatures changent. Mais après dix minutes, on se comprend.»

Le troisième volet de la convention prévoit une complémentarité en matière d'urgences ordinaires. Les ambulances pourraient alors franchir la frontière et travailler pour l'établissement voisin.

Les patients pourront-ils choisir d'aller dans l'hôpital transfrontalier? «Nous irons aussi loin que possible dans la collaboration», commente Philippe Receveur. L'Hôpital de Porrentruy, spécialisé dans l'orthopédie, pourrait faire de la publicité en France voisine; l'hôpital de Belfort-Montbéliard ferait de même avec sa spécialité en angioplastie.

«Il faut être pragmatique, nuance Laurent Christe, directeur de l'Hôpital du Jura. Traiter ensemble les urgences constituera déjà un grand pas.» Il sait qu'il faudra surmonter les barrières légales et de prise en charge financière. «Il existe déjà un accord hospitalier transfrontalier, entre Bâle et le Bade-Wurtemberg, relève Philippe Receveur. Nous comptons obtenir l'autorisation de la Confédération pour mener notre expérience pilote avec Belfort-Montbéliard.» «Nous devons examiner de près la question des prises en charge par les assurances», convient Jean Schmidt, directeur du centre hospitalier de Belfort-Montbéliard. «De notre volonté commune naîtront des solutions», renchérit Philippe Receveur.

Serge Jubin